



AUTO MOTO ECOLE FREDDY HOARAU

65 Rue Roger Payet

97438 SAINTE-MARIE

Siret : 534 399 068 00020/ Agrément : E0709D00830

Numéro d'activité : 04973537797

Tél : 0262.21.18.85 / 0692.45.48.43

Mail : auto_ecole_freddy@orange.fr

PARCOURS DE FORMATION

Vous allez apprendre à conduire une voiture ou une moto selon la formation souhaitée. Vous allez circuler dans différentes configurations et connaître les risques et les limites. Cela demande de la motivation et de la persévérance.

Le parcours de formation qui vous est proposé vous permettra de progresser, de connaître les règles du code de la route, de devenir un conducteur responsable et de vous préparer aux examens du permis de conduire.

En signant un contrat avec notre auto-école, vous vous engagez à suivre le programme de formation suivant :

PARCOURS THÉORIQUES

La formation aux cours théoriques, portant sur différentes thématiques, se déroule collectivement, dans les locaux de l'école de conduite, et est dispensée en présence d'un enseignant de la conduite et de la sécurité routière. L'entraînement au code peut être suivi dans les locaux de l'école de conduite avec un support média ou avec un enseignant ou via Internet.

AE SM	AE RDP
Lundi: 13h00 / 17h00 Du Mardi au Vendredi: 09h00 - 12h00 / 13h00 - 17h00 Samedi: 09h00 - 12h00	Lundi: 13h30 / 17h30 Du Mardi au Vendredi: 09h00 - 12h00 / 13h30 - 17h30 Samedi: 09h00 - 12h00

Tous les Mercredis à partir de 13h00 à ste marie et 14h00 à la rivière des pluies, nous proposons un cours théorique, dispensé par un enseignant de la conduite (cours collectifs en présentiel)

Se renseigner auprès du secrétariat pour connaître le thème présenté.

Le Code :

- Les Séries de Test avec correction Automatique ;
- Les Séries de Test avec correction par l'Enseignant de la conduite et de la sécurité routière.



AUTO MOTO ECOLE FREDDY HOARAU

65 Rue Roger Payet

97438 SAINTE-MARIE

Siret : 534 399 068 00020/ Agrément : E0709D00830

Numéro d'activité : 04973537797

Tél : 0262.21.18.85 / 0692.45.48.43

Mail : auto_ecole_freddy@orange.fr

Les cours de code peuvent être effectués également en distanciel via ENPC

La formation théorique porte sur la connaissance des règlements concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que le comportement du conducteur. Les cours sont dispensés, dans les locaux de l'école de conduite, par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

Les thèmes abordés lors de la formation théorique sont :

- ✚ La circulation routière (panneaux, intersections, circuler, croiser et dépasser, stationner ou s'arrêter) ;
- ✚ Le conducteur (conduire, défaillances du conducteur) ;
- ✚ La route (nuit et intempéries) ;
- ✚ Les autres usagers (partage de la route) ;
- ✚ Les notions diverses (documents administratifs, chargement et passagers, infractions) ;
- ✚ Les premiers secours (protéger, alerter et secourir) ;
- ✚ Prendre et quitter son véhicule (s'installer au poste de conduite) ;
- ✚ La mécanique et les équipements (entretien et dépannage) ;
- ✚ La sécurité du passager et du véhicule (installation des passagers, nouveaux équipements) ;
- ✚ L'environnement (éco-mobilité et éco-conduite)

L'Épreuve Théorique Moto a pour objectif de questionner davantage le futur motard sur la pratique. Au-delà de la connaissance des règles de circulation, tout motard doit également connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir entretenir correctement sa moto. Ces enseignements visent à s'assurer que le conducteur de deux-roues saura, en toutes circonstances, adopter un comportement sûr et responsable.

Les thèmes abordés lors de la formation théorique moto sont :

- ✚ Thème L : la circulation routière ;
- ✚ Thème C : le conducteur ;
- ✚ Thème R : la route ;
- ✚ Thème U : les autres usagers ;
- ✚ Thème D : les notions diverses ;
- ✚ Thème M : la mécanique et les équipements ;
- ✚ Thème S : les équipements de protection – sécurité ;
- ✚ Thème E : l'environnement
- ✚ Thème A : les premiers secours



AUTO MOTO ECOLE FREDDY HOARAU

65 Rue Roger Payet

97438 SAINTE-MARIE

Siret : 534 399 068 00020/ Agrément : E0709D00830

Numéro d'activité : 04973537797

Tél : 0262.21.18.85 / 0692.45.48.43

Mail : auto_ecole_freddy@orange.fr

L'épreuve théorique poids lourds est la première étape de l'examen pratique dont le but est de tester les connaissances du candidat concernant la réglementation des transports, de sécurité en lien avec le chargement et la mécanique. Elle comprend également un test écrit, un test sur les vérifications courantes de sécurité, un test oral ainsi qu'un exercice de maniabilité.

Les thèmes abordés sont :

- ✚ Fiche N° 1 : Conduite dans des conditions difficiles, route de nuit ;
- ✚ Fiche N° 2 : Comportement en cas d'accident ;
- ✚ Fiche N° 3 : Conduite en montagne et en zones accidentées ;
- ✚ Fiche N° 4 : Gestes et postures - Accident du travail ;
- ✚ Fiche N° 5 : Chargement et surcharge ;
- ✚ Fiche N° 6 : Dépassement ;
- ✚ Fiche N° 7 : Dynamique du véhicule ;
- ✚ Fiche N° 8 : Alcool, stupéfiants et médicaments ;
- ✚ Fiche N° 9 : Éco-conduite et conduite citoyenne ;
- ✚ Fiche N° 10 : Porte-à-faux et angles morts
- ✚ Fiche N° 11 : Comportement en tunnels et aux passages à niveau
- ✚ Fiche N° 12 : Systèmes de sécurité et d'aide à la conduite

PARCOURS PRATIQUES

Les cours de conduites se font en présentiels, ils sont dispensés de 06h00 à 19h00 selon la disponibilité de chaque moniteur.

Les départs et arrivées seront choisis par l'élève.

(Auto-école, domicile, lieux précis, ...)

Les élèves doivent maîtriser toutes les compétences avant de passer l'examen du permis de conduire

La formation pratique porte sur la connaissance des règlements concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que le comportement du conducteur. Les cours sont dispensés, en véhicule école et en présentiel, par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

Les compétences abordées lors de la formation pratique sont :

Compétence 1 : Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul

Compétence 2 : Appréhender la route et circuler dans des conditions normales

Compétence 3 : Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers

Compétence 4 : Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique



AUTO MOTO ECOLE FREDDY HOARAU

65 Rue Roger Payet

97438 SAINTE-MARIE

Siret : 534 399 068 00020/ **Agrément** : E0709D00830

Numéro d'activité : 04973537797

Tél : 0262.21.18.85 / 0692.45.48.43

Mail : auto_ecole_freddy@orange.fr

Pendant la phase pratique, vous serez amené à circuler :

- En ville;
- Sur les 4 voies (Route national) ;
- La nuit (si le cas se présente) ;
- Heure de pointe (si le cas se présente) ;
- La piste.

Vous serez amené à participer à un voyage école.

Le voyage-école permet d'acquérir de l'expérience au volant. Il permet par exemple d'apprendre à utiliser un GPS, à favoriser l'autonomie et à apprendre en observant les autres élèves.

Un groupe de trois élèves conduisent à tour de rôle sur une demi-journée ou une journée.

De l'écoute pédagogique vous sera proposée.

Placé à l'arrière de la voiture, vous observez un élève qui conduit et vous écoutez les explications et les conseils de l'enseignant. Vous faites part de vos observations et de vos réflexions pendant cette écoute.